

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 28 mars 2024

Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2024

### DL-20240328-012

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Pascal GIMENEZ	X	
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET	X	
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Tanguy NAZARET, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Nathalie DESCOURS	X	
Annie CHATELARD, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 <sup>e</sup> Adjoint	X		Emilie NGUYEN		X
Georges THOMAS	X		Guyène MATILE-CHANAY		X
Corinne SAVIN	X		Nicolas VANEL	X	
Jean COMTET	X		Antoine MATRAS	X	
Hervé GINET	X		Isabelle DEBARD	X	
Laurent TRONCHE	X		Didier MONTRADE	X	
Annie GRIMAUD	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Patrick GUINET	Alain ROUX
Emilie NGUYEN	Josiane BOUVIER
Guyène MATILE-CHANAY	Nicolas VANEL
Isabelle LOUIS COMME	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Pascal GIMENEZ	82,8 %	29	24	28



## FINANCES

### Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du « Plan 5000 équipements – Génération 2024 » pour la réalisation d'un pump-track aux Echets

Lydie DI RIENZO, adjointe en charge du Sport, de la Jeunesse et de la Vie Associative, indique à l'Assemblée que le Président de la République a annoncé le 5 septembre dernier le Plan 5000 équipements sportifs – Génération 2024 dans la continuité du Plan 5000 terrains de sport (2022-2023) qui a connu un grand succès.

La déclinaison de ce Plan se réalise en trois axes dont le premier concerne les équipements de proximité auquel répond la construction du pump track aux Echets.

Elle rappelle à l'Assemblée que le territoire intercommunal, au même titre que le territoire national, disposait d'une offre sportive existante sous-dimensionnée notamment en termes d'équipements et d'infrastructures. Forte de ce constat et de la nécessité de développer cette offre, la CCMP s'est portée candidate au label « Terres de jeux 2024 », qu'elle a obtenu. Dans cette dynamique, elle a souhaité développer les différentes pratiques sportives en salle avec le gymnase de la Chanal tout en valorisant de nouvelles pratiques, dont la traduction a été la réalisation du complexe BMX.

Dans la recherche de complémentarité du territoire, la commune aux côtés des usagers, a souhaité développer des objectifs fédérateurs permettant de favoriser la pratique sportive de proximité, pour toutes et tous ; de contribuer au développement de la filière des sports de glisse urbains, solidement implantée dans la région lyonnaise ; de structurer l'offre sportive municipale au niveau local et de mettre en valeur le patrimoine sportif et paysager de Miribel pour faire rayonner ses hameaux.

C'est ainsi que dans le cadre de ses opérations d'aménagement, la commune a identifié la reconversion d'un parc paysager permettant le développement de sa politique sportive en tenant compte de l'évolution des pratiques et des attentes de sa population.

Lydie DI RIENZO explique que le pump-track sera un espace sportif et ludique en créant un lieu familial et convivial autour de la pratique du VTT, BMX, skate-board, trottinette et rollers tout en préservant la biodiversité existante.

L'emprise du projet se situe au hameau des Echets à côté du groupe scolaire et de la salle des Fêtes. Elle comprend un city-stade, une aire de jeux, un parcours sportif, des terrains de pétanque ombragés et deux courts de tennis. L'équipement se situera au sein d'un arboretum, son tracé est original et permet d'affirmer une réelle identité tout en s'accordant à son environnement paysager et en respectant le cadre naturel.

Elle précise que la charge financière de ces travaux incombe en totalité à la Commune mais que la Commune pourrait bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 80% du montant des travaux subventionnables.

Dans ce cadre, il est proposé d'établir une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du « Plan 5000 équipements – Génération 2024 ».

Le coût prévisionnel et le plan de financement sont dressés comme suit :

<b>SOURCES</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>TAUX</b>
<b>Subvention Plan 5000 équipements</b> – Génération 2024 - Axe 1 – Equipements de proximité - l'Agence Nationale du Sport	105 692 €	64 %
Fonds propres - Autofinancement	59 682 €	36 %
<b>TOTAL</b>	<b>165 374 €</b>	<b>100 %</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre du « Plan 5000 équipements – Génération 2024 » pour la réalisation d'un pump-track aux Echets,

ADOpte les opérations et les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à autofinancer la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention, et à inscrire les crédits en dépense sur l'exercice budgétaire 2024,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 28 mars 2024

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

Le secrétaire de séance,

Pascal GIMENEZ

